



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Entre l'arbre et l'écorce pour le décret sur la gestion du caribou

Abitibi-Baie-James-Nunavik-Eeyou, 22 juillet 2024 – La députée fédérale Sylvie Bérubé exprime sa profonde préoccupation face au décret du gouvernement fédéral sur la gestion du caribou. Elle était au point de presse jeudi dernier à Ottawa avec son chef, Yves-François Blanchet, pour qu'il renonce à imposer ce décret.

Elle s'insurge : « Il est inacceptable que le ministre Guilbeault ait déposé ce décret sans tenir compte de l'impact éminent qui génère un climat de tension entre les parties concernées. La solution est de discuter avec les experts du milieu forestier et le gouvernement du Québec ».

C'est un dossier épineux puisque le dilemme est présent sur l'habitat des caribous et le risque encouru de la perte de 2 000 travailleurs, de villages complets menacés de fermeture et d'une entreprise de chez-nous qui souffre et s'inquiète beaucoup : Chantiers Chibougamau.

Le Forestier en chef du Québec a mentionné qu'il y aurait 1,4 millions de mètres cubes de bois qui seraient retirés du prélèvement possible en forêt. Les feux de forêt que nous avons vécus en 2023 furent un drame épouvantable pour le milieu forestier : nous décrivons ce décret comme un drame catastrophique pour les industries puisqu'il engendrerait le double de la perte encourue lors des feux!

Elle ajoute : « La forêt québécoise est une juridiction exclusive du Québec et Ottawa n'a pas à s'en mêler. Le fédéral n'impose pas de décret à l'industrie pétrolière pour qu'elle retienne ses activités au large de Terre-Neuve qui est une zone où la baleine noire est présente et pourtant il devrait le faire avant d'effectuer de la prospection en vue de faire de l'exploitation

Elle précise que le Bloc préconise depuis des mois, une discussion entre les extrêmes sur un modèle qui, sur le moyen terme, va assurer la préservation de l'espèce. Il faut s'asseoir ensemble et analyser de part et d'autre ce que l'on peut faire pour les industries forestières et pour protéger l'habitat du caribou sans être à couteaux tirés. Il faut développer une meilleure synergie face à la préoccupation vécue par le milieu forestier et par la protection du caribou.

« Le ministre doit faire un geste de bonne foi et retarder la suite des consultations après le 30 septembre prochain et éviter le pire en région! », conclut la députée bloquiste, Sylvie Bérubé.

- 30 -

Source :

Line Bisson

Directrice

Bureau de Sylvie Bérubé

Députée d'Abitibi-Baie-James-Nunavik-Eeyou

819-856-4579

line.bisson.301@parl.gc.ca

